

# Guide de la Rentrée



2022 / 2023



Ville de Romainville

**A**près une rentrée 2021 sous le signe du changement des rythmes scolaires et de la refonte de l'offre périscolaire, nous souhaitons placer cette rentrée scolaire sous le signe de l'ambition éducative.

Cette volonté se concrétisera par un nouveau projet éducatif de territoire repensé et construit dans une logique de concertation et par de nombreuses actions concrètes.

Nous inaugurerons la première cour de récréation « oasis » de Romainville à l'école maternelle Marcel Cachin; nouvel espace plus respectueux de l'environnement, des besoins des enfants et des équipes enseignantes.

Nous avons engagé durant l'été 2022 un plan d'équipement numérique des écoles élémentaires qui prévoit l'équipement de toutes les salles de classe en vidéoprojecteurs interactifs pour la rentrée scolaire 2023.

La première étape de notre projet visant à réinventer totalement le modèle de restauration scolaire s'engagera également dès la rentrée 2022. Le groupe scolaire Maryse Bastié bénéficiera d'une nouvelle cantine, préparée sur place, par des cuisiniers et cuisinières proches des enfants et à partir de produits issus à 100 % de l'agriculture biologique et de circuits courts.

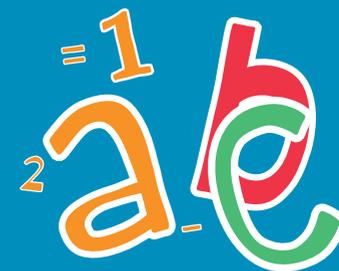
Cette rentrée sera également la première de notre nouvelle cité éducative, label d'excellence qui fédère toutes les écoles et les collèges du Réseau d'Éducation Prioritaire de la commune.

Nous poursuivrons également notre logique d'amélioration qualitative de l'offre périscolaire avec, notamment, une nouvelle proposition dédiée aux maternels : les « ateliers découverte » du mercredi. Elle succède à l'offre préexistante des écoles municipales des Arts, des Sports et des Savoirs dédiée aux 3-6 ans avec la volonté de la rendre plus accessible pour tous.

Nous restons plus que jamais mobilisés et à votre écoute pour contribuer à la réussite des élèves et à l'égalité des chances.

**Élodie Girardet**  
Maire-adjointe à la Petite enfance,  
à l'Éducation et aux Affaires scolaires

**François Dechy**  
Maire de Romainville



- P 4** [S'inscrire et s'informer](#)
- P 5** [Les écoles et les accueils de loisirs](#)
- P 7** [Les rythmes scolaires](#)
- [L'accueil du matin](#)
- P 8** [La pause méridienne](#)
- P 10** [L'accueil du soir des maternelles](#)
- P 11** [L'accueil du soir des élémentaires](#)
- P 12** [L'offre mercredi des accueils de loisirs maternels](#)
- P 13** [Les ateliers découverte du mercredi pour les grandes sections maternelles](#)
- P 14** [L'offre mercredi des accueils de loisirs élémentaires](#)
- P 16** [L'offre mercredi des équipements municipaux](#)
- P 17** [Les accueils de loisirs des vacances scolaires](#)
- P 18** [Le Centre sportif Oxygène \(7/ 14 ans\)](#)
- P 19** [L'offre de séjours vacances \(4-16 ans\)](#)
- P 20** [Le protocole d'accueil des enfants porteurs de handicap sur les activités périscolaires](#)
- P 22** [Les modalités d'inscription](#)
- P 23** [Le quotient familial](#)
- P 24** [Les tarifs](#)



# S'inscrire et s'informer



## L'espace "Démarches en ligne"

<https://www.espace-citoyens.net/romainville>

L'espace "Démarches en ligne" vous permet de :

- consulter les informations relatives au fonctionnement des accueils de loisirs, des séjours...
- inscrire vos enfants aux activités périscolaires, centres de loisirs, séjours...
- payer vos factures en ligne.

L'inscription se fait en deux étapes :

1. créer votre espace sur <https://www.espace-citoyens.net/romainville>
2. activer ensuite votre espace en renseignant la "clé enfance" que vous pouvez trouver sur vos factures (restauration, accueil de loisirs) ou demander auprès du Guichet unique de l'Hôtel de Ville ou par courriel à [education@ville-romainville.fr](mailto:education@ville-romainville.fr)

Il constitue le moyen le plus facile pour inscrire votre enfant aux activités et vous tenir informée.

## Le Guichet unique de l'Hôtel de Ville

Le Guichet unique de l'Hôtel de Ville vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 et les samedis de 9h à 11h45.

Il vous permet de :

- réaliser les inscriptions scolaires,
- inscrire vos enfants aux activités périscolaires et activités municipales dédiées aux enfants et aux adolescent-e-s,
- régler vos factures,
- mettre à jour votre quotient familial,
- effectuer vos autres démarches administratives (pièce d'identité, inscription électorale...).

## La Direction de la Petite enfance et de l'Éducation

La direction de la Petite enfance et de l'Éducation est votre interlocuteur pour tout autre question : 01 49 15 55 00 / [education@ville-romainville.fr](mailto:education@ville-romainville.fr)

# Les écoles et accueils de loisirs

## MATERNELLES

### Maternelle Marcel Cachin

35, rue Madeleine Odru

École: 01 71 86 60 12

[mater.marcel.cachin93230@gmail.com](mailto:mater.marcel.cachin93230@gmail.com)

Accueil de loisirs: 07 88 06 69 87

[clmcachin@ville-romainville.fr](mailto:clmcachin@ville-romainville.fr)

### Maternelle Danielle Casanova

11, avenue de Verdun

École: 01 49 15 55 41

[ce.0930528u@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930528u@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 18 57 15 67

[clmcasanova@ville-romainville.fr](mailto:clmcasanova@ville-romainville.fr)

### Maternelle Charlie Chaplin

79, rue Jean Jaurès

École: 01 71 86 60 34

[ce.0932003x@ac-creteil.fr](mailto:ce.0932003x@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 38 86 95 89

[clmchaplin@ville-romainville.fr](mailto:clmchaplin@ville-romainville.fr)

### Maternelle Jean Charcot

4, rue Jean Charcot

École: 01 71 86 60 28

[ce.0930469e@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930469e@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 18 57 32 79

[clmcharcot@ville-romainville.fr](mailto:clmcharcot@ville-romainville.fr)

### Maternelle Maryse Bastié

11, rue des Fontaines

École: 01 49 15 55 76

[ce.0931518v@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931518v@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 38 86 91 16

[clmbastie@ville-romainville.fr](mailto:clmbastie@ville-romainville.fr)

### Maternelle Jeanne Gallèpe

3, rue Louis Aubin

École: 01 49 20 93 57

[ce.0930481t@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930481t@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 07.88.06.57.94

[clmgallepe@ville-romainville.fr](mailto:clmgallepe@ville-romainville.fr)

### Maternelle Véronique et Florestan

1, place André Léonet

École: 01 41 83 18 41

[ce.0931063a@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931063a@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 07 88 06 65 01

[clmvf@ville-romainville.fr](mailto:clmvf@ville-romainville.fr)

## ÉLÉMENTAIRES

### Élémentaire Henri Barbusse

2, rue Jean Charcot

École: 01 71 86 60 27

[ce.0930193e@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930193e@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 18 48 45 62

[clebarbusse@ville-romainville.fr](mailto:clebarbusse@ville-romainville.fr)

# Les écoles et accueils de loisirs

## Élémentaire Marcel Cachin

35, rue Madeleine Odru

École: 01 71 86 60 13  
[ce.0930539f@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930539f@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 18 57 10 17  
[clecachin@ville-romainville.fr](mailto:clecachin@ville-romainville.fr)

## Élémentaire Jean Charcot

2, rue Jean Charcot

École: 01 71 86 60 25  
[ce.0930318r@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930318r@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 18 48 45 62  
[clecharcot@ville-romainville.fr](mailto:clecharcot@ville-romainville.fr)

## Élémentaire Fraternité

5, rue Louis Aubin

École: 01 49 20 93 83  
[ce.0930188z@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930188z@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 07 88 06 64 67  
[clefraternité@ville-romainville.fr](mailto:clefraternité@ville-romainville.fr)

## Élémentaire Langevin Wallon

36, rue des Chantaloups

École: 01 49 15 56 78  
[ce.0930159t@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930159t@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 38 86 87 51  
[clelangevin@ville-romainville.fr](mailto:clelangevin@ville-romainville.fr)

## Élémentaire Gabriel Péri

26, avenue Paul Vaillant-Couturier

École: 01 71 86 60 39  
[ce.0931304m@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931304m@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 12 45 23 64  
[cleperi@ville-romainville.fr](mailto:cleperi@ville-romainville.fr)

## Élémentaire Paul Vaillant-Couturier

26, avenue Paul Vaillant-Couturier

École: 01 71 86 60 38  
[ce.0931305n@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931305n@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 12 45 23 64  
[clepvc@ville-romainville.fr](mailto:clepvc@ville-romainville.fr)

## Élémentaire Maryse Bastié

11, rue des Fontaines

École: 01 49 15 55 84  
[0932681j@ac-creteil.fr](mailto:0932681j@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 38 86 91 16  
[clebastie@ville-romainville.fr](mailto:clebastie@ville-romainville.fr)

## PRIMAIRE

### Primaire Hannah Arendt

22, rue des Chantaloups

École: 01 49 15 56 35  
[ce.0932740y@ac-creteil.fr](mailto:ce.0932740y@ac-creteil.fr)

Accueil de loisirs: 06 18 57 23 63  
[clearendt@ville-romainville.fr](mailto:clearendt@ville-romainville.fr)

# Les rythmes scolaires

## Écoles maternelles, élémentaires et primaires

### Horaires de classe

**LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI**

8h30<sup>(1)</sup>-12h / 13h30-16h<sup>(2)</sup>

(1) 8h40 dans les écoles Maryse Bastié élémentaire et maternelle, Charlie Chaplin maternelle, Danielle Casanova maternelle

(2) 16h10 dans les écoles Maryse Bastié élémentaire et maternelle, Charlie Chaplin maternelle, Danielle Casanova maternelle

### Horaires du périscolaire

**LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI**

Accueil du matin :  
à partir de 7h30

Accueil du soir :  
jusqu'à 18h30

Pause méridienne :  
12h-13h20

**MERCREDI**

7h30 – 18h30



## l'accueil du matin

### Horaires: 7h30-8h20 <sup>(1)</sup>

(1) 8h30 dans les écoles Charlie Chaplin maternelle, Danielle Casanova maternelle, Maryse Bastié élémentaire et maternelle.

L'accueil est assuré par les équipes municipales d'animation. Le projet pédagogique est adapté aux besoins de l'enfant. Des pôles d'activités calmes sont proposés aux enfants: jeux coopératifs, bibliothèque, lecture de contes, et dessins libres.

### Les arrivées échelonnées sont possibles jusqu'à 8h15 <sup>(2)</sup>

(2) 8h25 dans les écoles Charlie Chaplin maternelle, Danielle Casanova maternelle, Maryse Bastié élémentaire et maternelle.



## La pause méridienne

### Horaires : 12h-13h20

En complément du service de restauration scolaire, des activités périscolaires encadrées sont proposées chaque jour aux enfants.

### Les menus

Les menus sont :  
> consultables sur le site [www.siresco.fr](http://www.siresco.fr)  
> affichés devant l'école.

**En maternelle**, les enfants déjeunent à table accompagnés par les ATSEM de l'école et les équipes d'animation de 12h à 12h40 pour les petites sections et une partie des moyennes sections et de 12h40 à 13h20 pour les autres élèves.

**En élémentaire**, les enfants sont accompagnés par les équipes municipales d'animation.

La durée du repas est de 20 à 30 minutes.

## Les ateliers du temps méridien

Les ateliers du temps méridiens sont des activités éducatives conduites par des intervenants et intervenantes municipales (ATSEM, animateurs et animatrices, ETAPS, professeur-e-s d'enseignement artistique). Les enfants peuvent s'y inscrire librement en fonction de leurs goûts et de leurs envies.

**En maternelle**, les enfants bénéficient à minima d'un choix de 3 pôles d'activités : jeux libres, activités sportives ou motrices (jeux sportifs, initiation théâtre, chant...), activités calmes (lecture de contes, jeux coopératifs, dessins...).

**En élémentaire**, les enfants bénéficient à minima d'un choix de 3 activités différentes : jeux libres, activités sportives (pratique encadrée), activités artistiques et culturelles (arts plastiques, théâtre, danse...). Les enfants s'inscrivent librement en fonction de leurs envies.

Les plannings des ateliers du temps méridien sont affichés devant les écoles et consultables sur l'espace "Démarches en ligne"





## L'accueil du soir des maternelles

### Horaires: 16h<sup>(1)</sup>-18h30

<sup>(1)</sup> 16h10 dans les écoles Charlie Chaplin maternelle, Danielle Casanova maternelle, Maryse Bastié maternelle.

L'accueil du soir en maternelle est encadré par les équipes municipales d'animation. Il comporte :

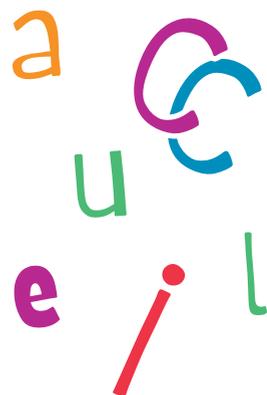
➤ De 16h à 16h45 - une récréation et un goûter.

➤ À partir de 16h45, différents pôles loisirs sont mis en place :

- pôle arts plastiques
- pôle lecture : contes
- pôle jeux coopératifs
- pôle expression / découverte : chant, découverte musicale...
- pôle jeux libres (pour les enfants qui ont besoin de souffler après la journée d'enseignement).

### Les départs échelonnés des enfants sont possibles à partir de 16h50.

Les plannings des activités des accueils du soir sont affichés devant les écoles et consultables sur l'espace "Démarches en ligne"



## L'accueil du soir des élémentaires

### Horaires: 16h<sup>(1)</sup>-18h30

<sup>(1)</sup> 16h10 dans l'école Maryse Bastié élémentaire

L'accueil du soir en élémentaire propose un contenu mixte d'activités de renforcement scolaire et de loisirs selon l'organisation suivante :

**Les lundis, mardis et jeudis, après une courte récréation de 15 minutes :**

➤ Les CP-CE1 goûtent en premier de 16h15 à 17h. Le renforcement scolaire a lieu de 17h à 17h45, suivi d'activités de loisirs de 17h45 à 18h30.

➤ Les CE2-CM1-CM2 bénéficient des activités de renforcement scolaire de 17h15 à 18h et goûtent ensuite. Des activités de loisirs leur sont ensuite proposées par les équipes d'animation jusqu'à 18h30.

### Les défis du vendredi :

Afin d'offrir une "respiration" aux enfants en fin de semaine, le renforcement scolaire est organisé chaque vendredi sous forme ludique : des jeux, choisis par les enseignant-es et animateur-rices sont proposés aux enfants, ce qui leur permet de développer leurs compétences de manière ludique et coopérative.

### Les départs sont organisés à partir de 17h.

Les plannings des activités sont affichés devant les écoles et consultables sur l'espace "Démarches en ligne"

# L'offre mercredi

## des accueils de loisirs maternels

### Accueils de loisirs maternels (7h30-18h30)

Accueils de loisirs	Écoles maternelles
<b>Charlie Chaplin</b> 79, avenue Jean-Jaurès	<b>Charlie Chaplin - Jeanne Gallèpe Jean Charcot</b>
<b>Marcel Cachin</b> 35, rue Madeleine Odru	<b>Marcel Cachin</b>
<b>Véronique et Florestan</b> 1, place André Léonet	<b>Hannah Arendt - Véronique et Florestan</b>
<b>Danielle Casanova</b> 11, avenue de Verdun	<b>Danielle Casanova</b>
<b>Maryse Bastié</b> 11, rue des Fontaines	<b>Maryse Bastié</b>

### Modalités d'inscription, horaires d'arrivées et de départs

Les inscriptions peuvent être réalisées en journée complète, demi-journée avec ou sans restauration.

Inscriptions	Arrivées	Départs
Journée avec restauration (1)	Jusqu'à 9h	À partir de 16h (2)
Matin sans restauration	Jusqu'à 9h	12h
Matin avec restauration	Jusqu'à 9h	13h20
Après-midi avec restauration (1)	12h	À partir de 16h (2)
Après-midi sans restauration (1)	13h20	À partir de 16h (2)

(1) Avec goûter - (2) Si départ avant 16h30 - aucun goûter n'est fourni aux enfants

### Projet pédagogique et activités proposées

Les activités sont proposées par les équipes municipales d'animation. Le projet pédagogique privilégie les activités de découverte et d'éveil.

**Nouveauté 2022-2023**

# Ateliers découverte du mercredi



## Une nouvelle offre d'initiation au Sport et à la Culture dédiée aux maternelles

Les "ateliers découverte" du mercredi sont une nouvelle offre municipale dédiée aux grandes sections maternelles.

Ils prennent la suite des activités proposées par les écoles municipales des arts, des sports et des savoirs pour les enfants d'âge maternel.

Il s'agit de cycles d'initiation à une pratique artistique ou sportive. Les cours sont d'une durée d'une heure (45 minutes d'activité) et comportent de 10 à 12 séances animées par des intervenant-e-s spécialisé.e.s.

Ils sont organisés chaque mercredi (hors vacances scolaires) dans les

écoles Bastié, Cachin, Chaplin, Casanova et Véronique-et-Florestan selon un programme consultable sur l'espace "Démarches en ligne" à partir du 15 août 2022.

Voici quelques exemples d'ateliers proposés : éveil sportif, danse, théâtre, arts plastiques...

### Modalités d'inscription

L'inscription est réalisée distinctement de celle de l'accueil de loisirs.

Vous pouvez :

- soit inscrire votre enfant à l'activité sans inscription à l'accueil de loisirs.
- soit inscrire votre enfant complémentarément à une inscription à l'accueil de loisirs. Dans ce cas, l'équipe de l'accueil de loisirs conduit votre enfant à l'atelier et le reprend en charge en fin d'activité.

Les inscriptions ont lieu au trimestre selon le calendrier suivant :

Période	Période	Inscriptions
Premier trimestre	du 28 septembre au 14 décembre	du 15 août au 19 septembre
Deuxième trimestre	du 4 janvier au 29 mars	du 15 décembre au 29 décembre
Troisième trimestre	du 5 avril au 28 juin	du 15 mars au 29 mars

<sup>1</sup> si "l'atelier découverte" a lieu dans le centre de loisirs fréquenté par votre enfant.

Les inscriptions peuvent être réalisées via l'espace démarches en ligne ou un formulaire spécifique.



# L'offre mercredi des accueils de loisirs élémentaires



**Horaires: 7h30-18h30**

**Accueils de loisirs élémentaires**

Accueils de loisirs	Écoles élémentaires
<b>Jean Charcot</b> 2, rue Jean Charcot	<b>Fraternité - Henri Barbusse - Jean Charcot</b>
<b>Marcel Cachin</b> 35, rue Madeleine Odru	<b>Marcel Cachin</b>
<b>Maryse Bastié</b> 11, rue des Fontaines	<b>Maryse Bastié - Gabriel Péri Paul Vaillant-Couturier</b>
<b>Hannah Arendt</b> 22, rue des Chantaloups	<b>Hannah Arendt - Langevin-Wallon</b>

## Modalités d'inscription, horaires d'arrivées et de départs

Les inscriptions peuvent être réalisées en journée complète, demi-journée avec ou sans restauration.

Inscriptions	Arrivées	Départs
Journée avec restauration (1)	Jusqu'à 9h	À partir de 16h (2)
Matin sans restauration	Jusqu'à 9h	12h
Matin avec restauration	Jusqu'à 9h	13h20
Après-midi avec restauration (1)	12h	À partir de 16h (2)
Après-midi sans restauration (1)	13h20	À partir de 16h (2)

(1) Avec goûter - (2) Si départ avant 16h30 - aucun goûter n'est fourni aux enfants

## Deux formules différentes

### 1/ Les ateliers du mercredi :

#### des cycles de 10 à 12 séances d'initiation au Sport et à la Culture

Les ateliers du mercredi sont organisés en demi-journée (matin et/ou après-midi) et encadrés par des intervenant-e-s municipaux-ales.

Les enfants inscrits découvrent différentes activités : danse, capoeira, théâtre, ultimate...

Les cycles sont organisés au trimestre et comportent 10 à 12 séances.

Lors de la première séance, un forum "découverte" est organisé au sein du centre de loisirs qui permet aux enfants de découvrir les activités proposées durant le trimestre et de choisir l'atelier qu'ils fréquenteront.

En fin de trimestre, les parents sont invités à une séance de restitution.

### Modalités de fonctionnement et périodes d'inscription

Période	Période	Inscriptions
Premier trimestre	Du 21 septembre au 14 décembre	Du 15 août au 19 septembre
Deuxième trimestre	Du 4 janvier au 29 mars	Du 15 au 29 décembre
Troisième trimestre	Du 5 avril au 28 juin	Du 15 au 29 mars

### 2/ Le club mercredi: des loisirs à la carte

Dans le cadre des clubs mercredi, les enfants bénéficient d'un choix d'activités organisées en demi-journées par les équipes municipales d'animation. Le projet pédagogique se fonde sur le libre-choix et l'adhésion de l'enfant à l'activité proposée : grands jeux sportifs, sorties, spectacles, activités arts plastiques, jardinage, projets culturels...

Les inscriptions au club mercredi se font du 15 au 29 du mois précédent.

### 3/ Moduler les inscriptions en fonction de vos besoins

Il est possible de panacher les inscriptions en fonction des besoins des envies des enfants :

- Inscription aux ateliers le matin, faire déjeuner votre enfant chez vous et l'inscrire au club mercredi l'après-midi
- Inscription aux ateliers du matin et de l'après-midi
- Inscription au club mercredi le matin et l'après-midi



# Les accueils de loisirs des vacances scolaires

## L'offre mercredi des équipements municipaux

Découvrez les contenus et le détail de l'offre sur le site [www.ville-romainville.fr](http://www.ville-romainville.fr) et, à partir de fin août, sur le nouveau *Guide du temps libre*.

### Les écoles municipales des Sports, des Arts et des Savoirs

En complément de l'offre des accueils de loisirs, les écoles municipales des Sports, des Arts et des Savoirs proposent des ateliers d'initiation à de nombreuses pratiques et disciplines après l'école, le mercredi après 16h, certains jours de la semaine et le samedi. Les inscriptions ont lieu au début du mois de septembre. Le détail des ateliers sera consultable fin août sur le nouveau *Guide du temps libre*.

### La Médiathèque Romain Rolland

La médiathèque propose 30 000 documents pour la jeunesse : romans, albums, BD et mangas, musique, films, revues et magazines. Une programmation régulière de spectacles, lectures de contes, ateliers...

### Le Pavillon

Le Pavillon propose tout au long de l'année une offre de spectacle jeune public, en particulier les mercredis après-midis.

### La Maison de la Philo

La Maison de la Philo propose toutes les semaines des activités ouvertes aux enfants et adolescents. Débats, jeux, histoires, dessins : de multiples outils pour s'amuser à philosopher !

Inscriptions au 01 71 86 60 20 / [maisondelaphilo@ville-romainville.fr](mailto:maisondelaphilo@ville-romainville.fr)

### Horaires : 7h30-18h30

L'encadrement est assuré par les équipes municipales d'animation. (Les arrivées échelonnées ont lieu jusqu'à 9h et les départs échelonnés sont possibles à partir de 17h.)

Le projet pédagogique est fondé sur la participation et l'adhésion de l'enfant.

**Les inscriptions sont réalisées en journée complète.**

Accueils de loisirs maternels	Écoles maternelles
<b>Charlie Chaplin</b> 79, avenue Jean-Jaurès	<b>Charlie Chaplin - Jeanne Gallèpe - Jean Charcot</b>
<b>Marcel Cachin</b> 35, rue Madeleine Odru	<b>Danielle Casanova, Maryse Bastié - Marcel Cachin</b>
<b>Véronique et Florestan</b> 1, place André Léonet	<b>Hannah Arendt - Véronique et Florestan</b>

Accueils de loisirs élémentaires	Écoles élémentaires
<b>Jean Charcot</b> 2, rue Jean Charcot	<b>Fraternité - Henri Barbusse - Jean Charcot</b>
<b>Marcel Cachin</b> 35, rue Madeleine Odru	<b>Marcel Cachin - Gabriel Péri - Paul Vaillant-Couturier</b>
<b>Hannah Arendt</b> 22, rue des Chantaloups	<b>Hannah Arendt - Langevin-Wallon</b>

Cette organisation est susceptible d'évoluer en fonction des périodes et du nombre d'inscrits.



## Le Centre sportif Oxygène (7/ 14 ans) durant les vacances d'automne, de printemps et au mois de juillet

**Oxygène** est une offre de centre de loisirs purement dédié à la pratique sportive. Il est adossée à l'accueil de loisirs Jean Charcot durant les vacances d'automne, de printemps et au mois de juillet. Les inscriptions sont réalisées en semaine complète.

L'encadrement est assuré par des intervenant-e-s sportif-ve-s qualifié-e-s. Le projet pédagogique se fonde sur l'initiation à différentes pratiques sportives.

L'accueil des enfants se fait de manière échelonnée entre 7h30 et 9h et les départs échelonnés entre 17h et 18h30.



# SÉJOURS vacances

## L'offre de séjours vacances (4/ 16 ans) durant les vacances d'automne, de printemps et d'été.

La Ville propose durant les vacances d'hiver, de printemps et d'été une offre de séjours 4-16 ans facturés en fonction du quotient familial.

En moyenne de 18 à 25 destinations sont proposées tous les ans dont des séjours familles au centre de vacances municipal situé dans les Hautes-Alpes (Pelvoux-Vallouise).

L'offre hiver/printemps est publiée au mois de décembre pour des inscriptions de décembre à janvier. L'offre été est publiée au mois de mars et les inscriptions ont lieu au mois d'avril.





## Le protocole d'accueil des enfants porteurs de handicap sur les activités périscolaires

L'inclusion des enfants porteurs de handicap au sein des activités péri et extrascolaires constitue une priorité de l'action municipale.

Il suffit de solliciter un rendez-vous par téléphone au 01 49 15 55 59 ou par mail à [education@ville-romainville.fr](mailto:education@ville-romainville.fr)

Afin de faciliter l'intégration et la participation des enfants concernés, la Ville a mis en place une porte d'entrée unique pour les familles dans le cadre d'une action partiellement financée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis (Caf).

En fonction du souhait des familles, des besoins de l'enfant et des capacités des services municipaux, un protocole d'accompagnement individualisé et adapté à la situation de l'enfant est mis en place en concertation.



## Les Modalités d'inscription

## Le quotient familial

## Les tarifs



# LES Modalités d'inscription



## L'inscription initiale aux activités périscolaires

L'inscription initiale se fait à l'aide d'une fiche d'autorisation parentale qui peut être téléchargée sur le site [www.ville-romainville.fr](http://www.ville-romainville.fr) ou retirée auprès des équipes d'animation des écoles ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

## La réservation et le règlement des activités hors restauration scolaire

Les activités se réservent et se préparent entre le 15 et le 29 du mois précédent l'activité<sup>(1)</sup> :

- en ligne via votre Espace "Démarches en ligne" qui vous permet de réserver les activités, payer vos factures, consulter les plannings d'activités.
- au Guichet unique de l'Hôtel de Ville ouvert :
  - > du lundi au vendredi 8h30-11h45 et 13h30-16h45
  - > le samedi de 9h à 11h45

(1) entre le 15 et le 29 mai pour les accueils de loisirs des mois de juillet et août  
Consulter le calendrier spécifique pour les ateliers du mercredi (P13)

Les activités fréquentées sans inscription préalable font l'objet d'un tarif majoré de 50% facturé au début du mois suivant.

## La restauration scolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredis

Il n'est pas nécessaire de réserver et prépayer la restauration scolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredis. La facture est calculée en fin de mois sur la base des repas consommés. Il n'y a aucune majoration.

## Les "cas particuliers"

Une demande de "cas particulier" peut être adressée par les familles dans le cas où leur activité professionnelle ne leur permet pas d'anticiper leur besoins en matière de service de garde.

Ce statut permet à la famille de pouvoir s'inscrire aux activités sans prépaiement obligatoire ni majoration.

Les demandes sont à adresser par mail à [education@ville-romainville.fr](mailto:education@ville-romainville.fr).

# Le quotient familial

Tous les tarifs des activités sont basés sur le quotient familial.

Celui-ci est valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et doit être recalculé pour l'année suivante entre la date de réception de votre avis d'imposition de l'année N-1 et le 31 décembre. À défaut, le tarif maximal est appliqué.

## Comment faire calculer votre quotient ?

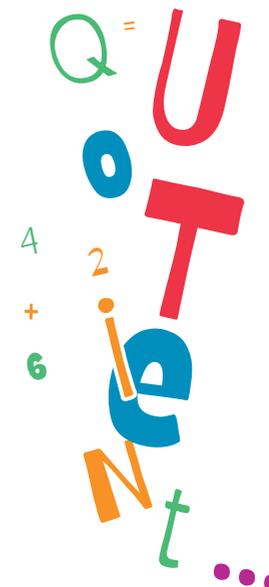
Au choix :

- au Guichet unique de l'Hôtel de Ville,
  - sur votre espace "Démarches en ligne"
  - par correspondance à l'aide du formulaire à télécharger sur [www.ville-romainville.fr](http://www.ville-romainville.fr)
- ### Les documents à fournir :
- l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année (N-1). Les deux avis pour les couples non mariés.
  - les 3 derniers bulletins de salaire des deux parents,
  - la dernière attestation de paiement des prestations familiales (Caf)
  - le livret de famille

## Dans quel cas faire recalculer le quotient familial en cours d'année ?

- Modification de la composition du foyer (naissance, adoption, mariage, divorce, séparation, décès)
- Modification de la situation professionnelle, perte ou reprise d'emploi.

Aucun effet rétroactif n'est appliqué. La modification intervient lors de la facture suivante.



## 1. Activités périscolaires autour de l'école (lundi-mardi-jeudi-vendredi)

Quotient familial	Restauration	Accueil du matin	Accueil du soir (3)
	Unité (1)	Unité (2)	Unité (2)
Tarifs hors commune	6,50 €	2,00 €	4,00 €
Tranche 1	0,69 €	1,25 €	2,05 €
Tranche 2	1,05 €	1,25 €	2,05 €
Tranche 3	1,20 €	1,25 €	2,05 €
Tranche 4	1,91 €	1,30 €	2,15 €
Tranche 5	2,63 €	1,30 €	2,15 €
Tranche 6	3,15 €	1,30 €	2,15 €
Tranche 7	3,56 €	1,35 €	2,30 €
Tranche 8	4,08 €	1,35 €	2,30 €
Tranche 9	4,48 €	1,35 €	2,30 €

(1) sans réservation ni prépaiement obligatoires

(2) avec réservation et prépaiement obligatoires - à défaut majoration de 50% (3) avec goûter

## 2. Accueils de loisirs maternels - mercredis

Quotient familial	Restauration mercredi	Demi-journée (matin ou après-midi) (2)	Journée complète (3)	Atelier découverte maternel
	Unité (1)	Demi-journée (1)	Journée (1)	Trimestre
Tarifs hors commune	6,50 €	9,00 €	23,50 €	47,00 €
Tranche 1	0,69 €	1,50 €	3,60 €	2,00 €
Tranche 2	1,05 €	1,60 €	4,30 €	2,00 €
Tranche 3	1,20 €	2,00 €	5,10 €	2,00 €
Tranche 4	1,91 €	2,50 €	6,90 €	8,00 €
Tranche 5	2,63 €	2,60 €	7,70 €	10,00 €
Tranche 6	3,15 €	3,60 €	10,30 €	13,00 €
Tranche 7	3,56 €	4,70 €	12,90 €	19,00 €
Tranche 8	4,08 €	5,40 €	14,60 €	27,00 €
Tranche 9	4,48 €	6,00 €	16,30 €	31,00 €

(1) avec réservation et prépaiement obligatoires - à défaut majoration de 50%

(2) sans restauration et avec goûter - (3) avec restauration et goûter

## 3. Clubs et ateliers du mercredi élémentaires

Quotient familial	Restauration mercredis	Club mercredi matin ou après-midi (3)	Club mercredi journée complète (4)	Atelier du mercredi matinée	Atelier du mercredi après-midi (3)
	Unité (1)	Demi-journée (1)	Journée (1)	Trimestre (2)	Trimestre (2)
Tarifs hors commune	6,50 €	9,00 €	23,50 €	140,00 €	140,00 €
Tranche 1	0,69 €	1,50 €	3,60 €	5,00 €	5,00 €
Tranche 2	1,05 €	1,60 €	4,30 €	5,00 €	5,00 €
Tranche 3	1,20 €	2,00 €	5,10 €	5,00 €	5,00 €
Tranche 4	1,91 €	2,50 €	6,90 €	22,00 €	22,00 €
Tranche 5	2,63 €	2,60 €	7,70 €	28,00 €	28,00 €
Tranche 6	3,15 €	3,60 €	10,30 €	38,00 €	38,00 €
Tranche 7	3,56 €	4,70 €	12,90 €	56,00 €	56,00 €
Tranche 8	4,08 €	5,40 €	14,60 €	79,00 €	79,00 €
Tranche 9	4,48 €	6,00 €	16,30 €	92,00 €	92,00 €

(1) avec réservation et prépaiement obligatoires - à défaut majoration de 50%

(2) sans restauration - inscription et prépaiement obligatoires

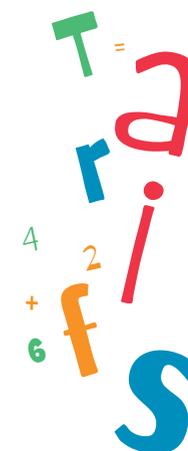
(3) sans restauration et avec goûter l'après-midi - (4) avec restauration et goûter

## 4. Accueils de loisirs vacances scolaires

Quotient familial	Accueil de loisirs vacances (2)	Accueil de loisirs vacances PAI (3)
	Journée (1)	Journée PAI (3)
Tarifs hors commune	23,50 €	18,00 €
Tranche 1	3,60 €	2,90 €
Tranche 2	4,30 €	3,30 €
Tranche 3	5,10 €	3,90 €
Tranche 4	6,90 €	5,10 €
Tranche 5	7,70 €	5,20 €
Tranche 6	10,30 €	7,30 €
Tranche 7	12,90 €	9,40 €
Tranche 8	14,60 €	10,70 €
Tranche 9	16,30 €	12,00 €

(1) réservation et prépaiement obligatoires - (2) avec restauration et goûter

(3) PAI alimentaire uniquement - repas et goûter à la charge de la famille



# Calendrier des vacances scolaires

## Rentrée scolaire des élèves

Reprise des cours :

**jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022**

## Vacances d'automne

Fin des cours :

**vendredi 21 octobre 2022**

Reprise des cours :

**lundi 7 novembre 2022**

## Vacances de Noël

Fin des cours :

**vendredi 16 décembre 2022**

Reprise des cours :

**mardi 3 janvier 2023**

## Vacances d'hiver

Fin des cours :

**vendredi 17 février 2023**

Reprise des cours :

**lundi 6 mars 2023**

## Vacances de printemps

Fin des cours :

**vendredi 21 avril 2023**

Reprise des cours :

**mardi 9 mai 2023**

## Ascension

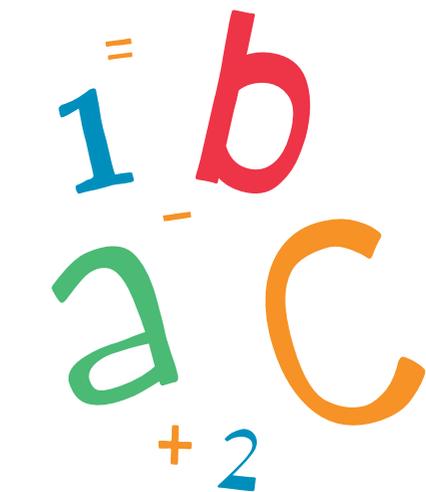
Journée vaquée :

**vendredi 19 mai 2023**

## Vacances d'été

Fin des cours :

**vendredi 7 juillet 2023**



A series of horizontal dashed lines for writing notes, separated by a vertical red line on the left side.

suivez-nous



**DIRECTION  
DE LA PETITE ENFANCE  
ET DE L'ÉDUCATION**

-----  
PLACE DE LA LAÏCITÉ  
93230 ROMAINVILLE  
01 49 15 55 00

[education@ville-romainville.fr](mailto:education@ville-romainville.fr)

[www.ville-romainville](http://www.ville-romainville)